LES TROIS PIERRES

2023

SERVICES COMMUNAUX

Mairie LES TROIS PIERRES
26 rue du village 76430 LES TROIS PIERRES

Tél : 02.35.31.02.26
E-mail : mairielestroispierres@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :
Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h
Mardi : 17h00 à 19h00
Jeudi : 14h00 à 19h00

Permanences des élus :
Mme le Maire et ses adjoints reçoivent sur RDV en mairie.

Magazine d'informations municipales
Directrice de Publication :
Monique BERTRAND
Imp. : AUTRECOM - St Jean de la Neuville

Périscolaire : Tarifs jusqu'au 8 juillet 2024

Garderie :

½ heure de garderie : 1,70 €

Restauration :

- Classe maternelle : 3,75 €
- Classe primaire : 4,75 €

Location salle polyvalente (Hors vacances d'été)

Vin d'Honneur :	190 €
Déjeuner (midi uniquement)	270 €
Week-end (deux journées)	400 €
Vaisselle (par personne)	1 €
Caution	500 €

Facturation de l'électricité selon la tarification en vigueur et les consommations relevées.

Cimetière

Concessions

Adulte* :	1 place	2 places	3 places	Enfant :	Cavurnes :
30 ans	200 €	300 €	400 €	50€	200 €
50 ans	300 €	400 €	500 €	100€	250 €

*Dépôt d'urne supplémentaire à une concession réservée : 100 €

Columbarium **:

15 ans	360 €
30 ans	560 €

** La gravure est à la charge de la famille

Jardin du souvenir :

Dépôt de cendres :	50 €
Plaque avec nom :	170 € non obligatoire mais à commander en mairie pour uniformité des plaques

Recensement de la population 2024

Selon le calcul de l'Insee en 2021, nous sommes sur notre commune actuellement 812 habitants. Cette année un nouveau décompte de la population sera effectué par deux collecteurs Mme DEBRIS et M BRENNAN. Facilitez leur travail en les accueillant dès la seconde quinzaine de janvier 2024.

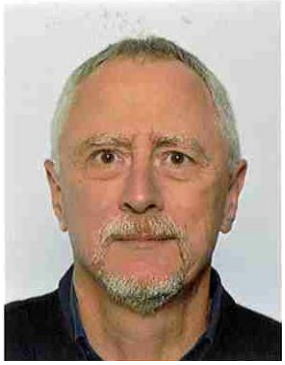

LE MOT DU MAIRE

Chères Trois Pierraises, chers Trois Pierrais,

Mesdames Messieurs,

Je suis heureuse de vous présenter notre nouveau bulletin municipal et de ce fait vous souhaiter une excellente année 2024.

La page est tournée pour 2023, nous sommes à mi-chemin de notre mandature dont le démarrage fut compliqué dans le contexte du covid.

Je remercie, l'ensemble des élus, les agents municipaux pour leur travail quotidien, les associations grâce à qui la commune est active.

Merci à nos enseignants pour leur investissement auprès des enfants.

Je remercie également nos annonceurs pour leur soutien à ce bulletin municipal et également toutes les personnes volontaires ayant apporté une aide spontanée dans le courant de cette année.

Le 22 janvier 2023, un incendie s'est déclaré dans une maison au bas de la Mare au Leu. Cet évènement a déclenché un grand mouvement de solidarité. De nombreuses personnes ont apporté leur aide sous diverses formes. Je tiens à les saluer.

Souvent oubliées mais primordiales les secrétaires de mairie sont un maillon essentiel. Elles apportent une aide précieuse aux maires. Je suis très heureuse de la nouvelle loi revalorisant leurs compétences.

La démission de notre adjoint M. Philippe TETREL nous a attristé. Je le remercie pour toutes ces années passées au service de la commune.

Malgré un budget serré, avec des dotations de l'Etat, constamment à la baisse, nous nous efforçons d'aller de l'avant et travaillons pour moderniser et rénover nos équipements afin d'améliorer notre cadre de vie.

Dans le courant de l'année nous avons travaillé sur plusieurs projets importants.

La rénovation de la salle polyvalente avec pose de double vitrages et isolation commencera cet été. De même pour la défense incendie du territoire communal, nous mettrons en place en 2024, deux réserves d'eau. Mais le projet phare du mandat sera « la nouvelle école maternelle » en remplacement de l'actuelle vieillissante. Aujourd'hui les appels d'offres pour retenir un architecte sont lancés. Celui-ci devra établir un projet dans des limites financières acceptables par la commune.

Je souhaite beaucoup de bonheur à nos mariés et à nos petits bébés qui ont vu le jour en 2023. J'accueille avec plaisir les nouveaux habitants de la commune et leur souhaite la bienvenue.

Une chaleureuse pensée pour ceux qui nous ont quitté. Je pense à une citation de Federico GARCIA LORCA
« Rien n'est plus vivant qu'un souvenir ».

Le recensement de la population cette année se fera jusqu'au 17 février. Faites un accueil chaleureux aux agents recenseurs, Madame Aurélie DEBRIS et Monsieur Jean Claude BRENNAN, ils seront munis d'une carte d'agents recenseurs avec leur photo.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2024, je vous souhaite une bonne et belle année pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Votre maire Monique BERTRAND

LA CANTINE

Chaque jour, entre 70 et 80 repas sont servis à la salle polyvalente.

Depuis la rentrée de septembre, un nouveau prestataire a été choisi par la municipalité pour la livraison des repas de cantine : **L'Entreprise NEWREST de BARENTIN**.

Malgré un coût de repas légèrement supérieur, nous avons été séduits par leur charte qualité.

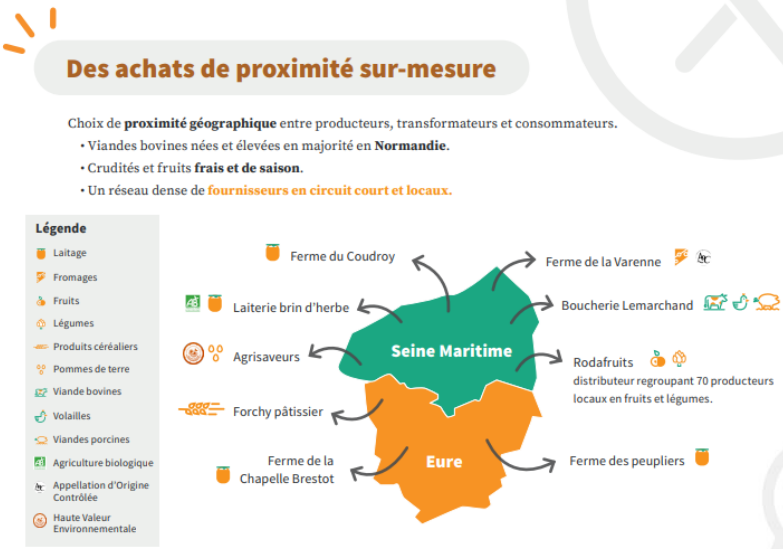

Afin de maintenir un moment agréable et convivial malgré le nombre d'enfants, les deux services distincts ont été maintenus.

Les plus grands mangent au 1er service et bénéficient ainsi d'une grande récréation avant la reprise des cours de l'après-midi.

Sur des tables adaptées à leur taille, les plus jeunes mangent maintenant au 2ème service. Cela leur permet un repas plus tranquille avant le retour à l'école pour la sieste ou un temps calme.

LA VIE DE L'ECOLE

Tout au long de l'année, cours, activités ou découvertes ont rythmé la vie des élèves

Le potager

Le permis piéton

Randonnée pédestre

Les olympiades

LA RENTREE 2023

Les anneaux olympiques

92 élèves sont rentrés en septembre à l'école sous le thème des jeux olympiques. Ils sont répartis en 4 classes

Petite et Moyenne section de maternelle
Grande section/CP
CE1/CE2
CM1/CM2

L'ECOLE et NOEL

Pour le plus grand bonheur des enfants, le Père Noël, cette année encore,
a rendu visite à nos petits écoliers, apportant à chacun un livre.

Repas de Noël à la cantine

Le spectacle de Noël offert par la municipalité.
Chants et danses au programme de ce joyeux moment

Fin 2023 à l'ECOLE

Les chorales ont démontré les progrès accomplis sur un semestre, en captivant les familles présentes,

Le marché de Noel expose et propose de nombreuses confections réalisées par les écoliers.

COMMEMORATIONS

ETAT CIVIL

Inès Julia Iris BRETON
née le 6 février 2023 à Montivilliers

Alessio Emilio Roger MARTIN
né le 22 mars 2023 à Rouen

Léon Bertrand Laurent LEGROUT
né le 27 mai 2023 à Lillebonne

Elio Nicolas Côme TETEREL
né le 23 octobre 2023 à Lillebonne

Décès

Mme POTTIER Danielle
09/03/2023
Montivilliers

Mr PETITON Jean-Paul
13/03/2023
Montivilliers

Mr PATON Lucas
24/09/2023
Les Trois-Pierres

Mme HUET Jackie
07/03/2023
Les Trois-Pierres

Mr DELAIN Jean-Pierre
02/10/2023
Les Trois-Pierres

Mr TROUVAY Lionel
27/12/2023
Le Havre

ETAT CIVIL mariages

Paul RAOULT et Laurine LEDOS
6 mai 2023

Kevin GUILAMANT et Laure GUERRA
27 mai 2023

Yoann TABELLION et Solène GERMONT
1er juillet 2023

Johnny MARTIN et Mandy TABARE
12 Aout 2023

Florian CUILLIER et Brenda LEROUX
28 octobre 2023

M. et Mme PAUMELLE
Noces de diamant 29 juillet 2023

ASSOCIATIONS

Loto, pétanque, théâtre, vide grenier, soirée à thème et autres animations, sont proposés à tous par l'équipe des 3D.

Loisir et Passion vous accueille les mercredis pour jouer au tarot et au scrabble.

Par leur engagement, les PQR apportent leur contribution aux élèves en soutenant par leurs actions la coopérative scolaire et l'engagement des enseignants.

VIE DE LA COMMUNE

Le goûter et colis des anciens

Les remerciements aux bénévoles

Les médaillés du travail

Préparations des décorations et pose des sapins par les bénévoles

TRAVAUX

Démontage des jeux de l'école

Hameau des Belles

Ramassage des feuilles

Réparation du plafond

Mise en service prochainement de bornes de recharges pour voitures électriques après plusieurs mois de travaux, rue de la Salle polyvalente

TRAVAUX DECI

La Défense Extérieure Contre l'Incendie

La DECI désigne tous les moyens hydrauliques mobilisables pour maitriser un incendie et éviter sa propagation.

Depuis la loi du 17 mai 2011, il incombe aux maires et aux communes de se mettre en conformité, donc de réaliser les investissements qui en découlent.

Le cadre législatif a été précisé dans plusieurs décrets et arrêtés préfectoraux, le dernier en 2023.

Pour notre commune, nous devons disposer de moyens de lutte contre l'incendie à une distance maximum de 400m de chaque habitation. Cela implique l'installation de dix nouveaux équipements.

Il existe trois types d'équipements :

- les bornes incendies, équipement le moins couteux, mais qui nécessite un réseau d'eau avec des tuyaux d'un diamètre suffisant pour assurer le débit nécessaire aux pompiers.

  Le réseau des Trois Pierres ne nous permet pas d'installer de nouvelles bornes incendies. Certaines bornes existantes ne sont d'ailleurs plus conformes, mais utilisables.

- Les bâches souples disposées en surface.
- Les réserves enterrées roulables qui permettent de continuer à utiliser le terrain où elles sont implantées.

Il faut compter entre 20 et 25 000 € pour une réserve enterrée de 60 m3 et de 15 à 20 000 € pour une bâche souple de même contenance.

Il est possible d'obtenir des subventions de la part de l'État et du Département dont le taux est variable. Elles ne sont pas accordées de manière systématique.

En tenant compte de tous ces paramètres et des limites financières du budget communal, nous avons fait le choix d'échelonner la mise en œuvre des équipements jusqu'en 2030.

Fin 2023 nous avons obtenu une subvention du Département ainsi que de l'État pour deux réserves enterrées

- L'une à la Mare au Leu
- L'autre rue des Charmilles.

FAITS D'ACTUALITES

Accident mortel de chasse

Accident de camion

M. le Président de la CU Le Havre Seine Métropole

Mme la Députée à la cueillette

Inondations

Problème de ramassage
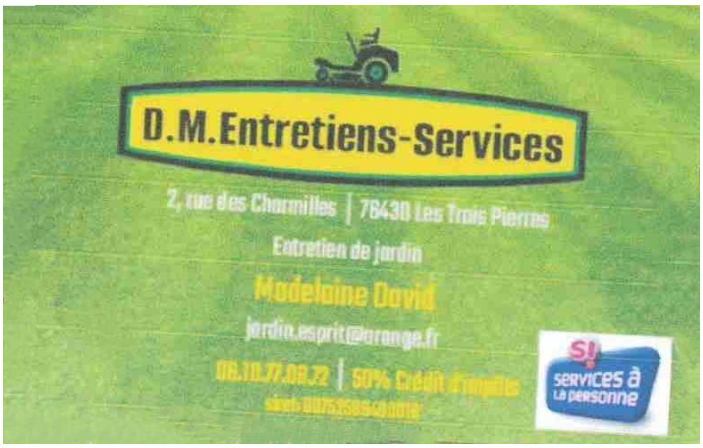
PARTENAIRES